

## SIVU LA ROSIERE SAINT BERNARD

---

### PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

6 DECEMBRE 2022

---

Date de convocation :	30 novembre 2022
Date d'affichage :	30 novembre 2022
membres en exercice :	10
membres présents :	10
membres absents :	0
membres ayant donné pouvoir :	0

Le 6 décembre 2022 à 18h, les membres du Conseil syndical, dûment convoqués, se sont réunis salle du Conseil, Mairie de Montvalezan, sous la présidence de Jean-Claude Fraissard.

**Etaient présents :** Jean-Claude Fraissard, Lionel Arpin, Thierry Gaide, Dominique Maitre, Jean-Pierre Maitre, Thierry Vignes (suppléant de Stéphane Gaide), Thibault Gaidet, Pierre Maze, Christel Mailhe, Mathieu Leclercq

**Etaient absents :**

Pierre MAZE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Invités :

Jean Régaldo DSR

---

**Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du 3 octobre 2022 – pas de remarques.**

### 1 – QUESTIONS DIVERSES

#### **1.1 Point avant ouverture saison d'hiver 2022-2023**

Jean Régaldo- **Préouverture du 8-9 décembre** – jeudi 8 et vendredi 9/12– il s'agissait initialement d'une demande du Club Med dans le cadre d'un séminaire de 600 personnes – voulaient ouvrir 2 TSD et lièvre blanc – on va tout ouvrir sauf le TK de Lièvre Blanc – 9h à 16h15 à 10€/journée

Cela a demandé un travail important pour permettre cela, notamment enneigement des gares de départ.

TS Petit Bois et Ecludets seront fermés, Sévolière et Poletta aussi – Le secteur Moulin Mont Valaisan restera fermé car pas assez de neige.

Secteur fort selon les conditions d'enneigement – ce n'est pas ouvrable pour le moment

Liaison Italie, difficilement ouvrable – nécessite de la neige

Du coup, sur la base de ce scénario, adaptation des tarifs et vente unique en caisse.

Thibault Gaidet – pas de forfaits séjours ?

Jean Régaldo – si, mais à la marge ; pour information, l'offre faite par l'Office de Tourisme 1<sup>er</sup> semaine achetée, dernière semaine offerte n'a pas trouvé preneur.

Côté positif, il y a du froid – on a fait la moitié du volume de production annuelle de neige –

Lional Arpin – Fabriquez-vous au pied des Ecludets ?

Jean Régaldo – je n'ai pas l'info.

Matthieu Leclercq – avez-vous eu des limitations de production imposés par l'Etat -confère sécheresse ?

Jean Régaldo – non, aucune – DSF (Domaines Skiabiles de France) est à chaque fois présent avec le Comité Sécheresse – rien n'est spécifié sur la neige en Tarentaise – je n'ai aucune info de limitation du comité sécheresse au niveau départemental – pas de restrictions, nous avons eu de l'eau dès le départ à hauteur de 600m3/heure – eau de la galerie assez chargée en silice, normal au regard de la sécheresse.

Jean Régaldo –concernant les dates d'ouvertures - suite rencontre à La Thuile le 7 octobre dernier avec Funivie notamment, la Thuile repousse d'une semaine leur fermeture consécutivement à nos demandes – Funivie a répondu favorablement - ils fermeront le 16 avril au lieu du lundi de pâques (10 avril), mais il faut que les commerçants de la Thuile jouent le jeu.

Côté Rosière, prévoir un évènement Office de Tourisme (OT) pour impacter la fréquentation et dynamiser sur la Thuile.

J'ai convié Funivie, l'OT La Thuile et l'OT La Rosière – on a proposé que le financement de cet évènement soit pris par le GEIE – l'idée serait d'organiser un concert au col du Petit Saint-Bernard.

Thibault Gaidet –le Club Med fermera le 16 avril- justifient travaux 5T, mais je pense qu'ils se calent avec l'ouverture du domaine franco-italien.

Jean Régaldo – heureusement que la Thuile n'a pas fermé le 10 avril.

Jean-Claude Fraissard – d'où l'importance que cette semaine soit réussie

Matthieu Leclercq – lors de la réunion, ils semblaient avoir l'intention de pérenniser dans ce sens

Jean Régaldo – si on fait cet évènement, l'objectif sera de le reproduire chaque année

Remercie les élus de leur présence le 7 octobre dernier.

-----

## **1.2 Point sur pratiques hivernales sur domaine skiable**

### **Chemins multi-activités**

Jean-Régaldo - Je me fais porte-parole de la station – 2 demandes nouvelles d'activités ont été exposées à l'OT – demandes de trottinettes électriques proposées par un magasin + demande de vélo électrique – nous avons eu aussi à l'époque des discussions sur le fat bike – il fallait trouver les lieux qui permettent ces pratiques

S'est posée la question du ski de fond. Jusqu'au covid on a essayé de maintenir autant que possible et même en covid ; dans les faits très peu de fondeurs – par ailleurs, pour les fondeurs, nous sommes très déçus sur la qualité du produit.

A l'OT, nous avons déduit autant favoriser la multi activité et les regrouper sur les anciennes pistes de ski de fond sans interdire pour autant le ski de fond.

Thibault Gaidet – confirme - oui, le produit ski de fond était décevant.

Jean Régaldo – nous avons donc abrogé l'arrêté ski de fond – nous avons proposé que les cheminements soient ouverts aux piétons et limités pour autres activités à 25km/h.

Concernant la commune, il y a un sujet sur lequel se positionner pour s'assurer des modalités de pratiques sur la liaison piétonne de la forêt. C'est notamment pour cela que nous avons autorisé les activités nouvelles ces 2 boucles damées, afin d'éviter que les pratiques se reportent anarchiquement.

Jean-Pierre Maître – si pour faire de la trottinette on supprime le ski de fond, sans faire les traces... je trouve cela dommage.

Jean Régaldo – on ne les fait plus les traces depuis longtemps – les traces étaient détériorées dès 9h du matin.

Thibault Gaidet – on ne communiquera pas sur le ski de fond, mais ça ne l'interdit pas pour autant.

Dominique Maître – s'étonne – on supprime les chiens de traîneaux et on ajoute autre chose

Jean-Pierre Maître – regrette – on prend un caractère urbain.

Lionel Arpin – les trottinettes iront elles ailleurs ?

Jean Régaldo – les trottinettes sont achetées par les loueurs – à vous d'interdire sur les cheminements où vous ne souhaitez pas ces pratiques.

Matthieu Leclercq – suggère - peut être imposer au loueur de faire un plan avec les itinéraires possibles pour la pratique.

Jean Régaldo – on ne maîtrise pas ceux qui vont investir sur ces pratiques – donc il faut gérer – on canalise sur ces secteurs – on n'interdit pas le fond – comme cela, si besoin de ski de fond scolaire, ils peuvent le faire – conseille - précaution à avoir, il faut éviter de faire référence au ski de fond car norme afnor – éviter des plaintes.

Thibault Gaidet – suggère d'interdire totalement aux chiens ce secteur multi activité y compris en laisse

Thierry Gaide – pondère – faire un arrêté est simple, mais le faire respecter est autre chose.

Thibault Gaidet -interroge – combien de trottinettes sont à la location ?

Jean Régaldo – pour le moment = 6 unités, mais peut y en avoir davantage

Thierry Vignes – est ce envisagé sur la route du col ?

Jean Régaldo – non, trop dangereux

Concernant les sorties de scolaire, s'ils souhaitent faire du ski de fond– on peut prévoir dans le cadre d'un partenariat avec les écoles de mettre en place le financement de bus pour aller à Peisey ou à ViClaire.

Thibault Gaidet – ils n'ont pas le temps d'aller ailleurs.

Jean Régaldo – la commission tourisme de la mairie a décidé de ne plus autoriser l'activité chien de traîneau à destination de la clientèle– Evolution 2 a demandé des autorisations pour des séminaires – en réunion à l'OT, on a conclu, si cela reste exceptionnel, cela est envisageable. A ces demandes exceptionnelles, nous avons dit à Evo 2 pourquoi pas – suggère de limiter selon la taille du groupe.

Thibault Gaidet – explique – un séminaire de 80 personnes ne peut pas se passer dans une semaine des vacances scolaires.

Dominique Maître – si les personnes savent avant qu'il n'y a pas de chiens de traîneaux, il n'y a pas à se poser de question – on a dit qu'on en voulait plus.

Jean Régaldo – si vous répondez négativement à l'OT, pas de soucis.

Lionel Arpin – si on refuse, perd-on le groupe ?

Thierry Gaide – interroge – ces discussions à l'OT le 7 novembre, était-ce un copil OT ?

Jean Régaldo – je vous rapporte ce qui a été évoqué à l'OT – nous n'avons rien décidé.

Jean-Pierre Maître – nous avons émis un avis défavorable à l'activité chiens de traîneaux dans le cadre d'une commercialisation au public toute la saison

Dominique Maître – estime - on repart sur les mêmes problèmes

Jean Régaldo - il y a une date uniquement pour le moment– c'est le groupe qui a demandé de faire du chien de traîneau

Thibault Gaidet – s'il fait du chien de traîneau ce sera aussi sur cette boucle – cela ne se fera donc pas en journée ?

Jean Régaldo – si en en journée ; par ailleurs, chargement à l’Ancolie, comme précédemment  
Thierry Gaide – l’arrêté n’autorisait pas le chargement à cet endroit me semble-t-il. Cela obstrue le passage des autres usagers ;

Jean-Claude Fraissard – précise - il ne fera pas de séminaires en février

Jean Régaldo – si la demande concerne une autorisation pour un séminaire en février, il y aura effectivement doutes.

Concernant la DSR, d’un point de vue de sécurité, à titre exceptionnel, on prend acte, à condition que l’activité soit autorisée par arrêté.

Thibault Gaidet – je suis favorable pour répondre à des demandes exceptionnelles

Jean-Claude Fraissard – favorable, 1 ou 2 fois /saison

Matthieu Leclercq – jusqu’à 5 fois ; mais le SIVU n’a pas à délibérer sur ce sujet. Cela concerne Montvalezan uniquement.

Jean-Claude Fraissard – interroge- qui est favorable à quelques sorties dans la saison (pas toutes les semaines) ?

Jean Pierre Maître – faut que ce soit anticipé

Thibault Gaidet – normalement ce n’est qu’anticipé, les demandes de séminaires pour janvier se font maintenant au mois de décembre.

Jean Régaldo – à voir aussi selon le nombre de personnes constituant le groupe

Jean-Claude Fraissard – l’arrêté sera fait en fonction de ces éléments

Jean Régaldo – c’est vrai que l’activité chien de traineau est peu compatible avec un séminaire – cela ne fait que pour des parties de groupe – peu de volume

Jean-Claude Fraissard – rappelle - la tendance à l’OT était de répondre positivement à cette demande.

Le tronçon devra-t-il être fermé à tous autres usagers pour sécurité

Jean Régaldo – si tel devait être le cas, il faudrait refuser l’activité

Jean-Claude Fraissard – le prestataire devra assurer la prestation en connaissance de cause – il sait qu’il va rencontrer des piétons et devra assurer la sécurité des tiers.

Thibault Gaidet – il y aura effectivement d’autres activités en simultanée

Jean-Claude Fraissard – qui est favorable ?

Jean-Pierre Maître – faut tous les usagers puissent cohabiter – il faut que les obligations de sécurité soient précisées dans l’arrêté– il faut être solide en cas d’incident.

Jean-Claude Fraissard – si on ne prend pas de risques – on ne fait rien – soit on considère que c’est intéressant de faire cette prestation, alors faisons le.

Jean-Pierre Maître – fais-le, je te mets simplement en garde.

Jean-Claude Fraissard – je ne prends pas la décision tout seul même s’il me revient de signer l’arrêté.

Jean-Pierre Maître – suggère - j’interdirais les autres activités pendant la durée du chien de traineau.

Jean Régaldo – propose –préciser à l’arrêté que l’organisateur s’occupe de gérer la sécurité

Jean-Claude Fraissard – toute action peut être délicate

Jean-Pierre Maître – cadrer également les précautions à prendre y compris avec les chiens touristiques

Jean-Claude Fraissard – ici, on ne parle pas d’une activité permanente, il faut relativiser les choses

Thibault Gaidet – rappelle - c’est un sujet mairie de Montvalezan, non SIVU

Jean-Claude Fraissard – oui, on en reparlera lundi en réunion maire-adjoints

Jean Régaldo – suggère de demander des précisions sur la nature du groupe, sur leur lieu d’hébergement avant prise de décision.

### **1.3 Bilan actions des CCAS « forfaits jeunes »**

Jean Régaldo présente le bilan :

Montvalezan 462 forfaits enfants + 15 adultes (entre 13 et 18 ans)

A Séz - 94 enfants et 64 forfaits adultes (entre 13 et 18 ans)

### **1.4. Transport de personnel en saison d'hiver – vallée / station**

Jean-Claude Fraissard – débat qui dépasse le cadre de la commune – débats à conduire avec la CCHT (Communauté de Communes de Haute-Tarentaise), la Région – chez nous, pas de participation des domaines skiables sur le transport bas de vallée/station– l'objectif final, que ces transports ne pèsent pas à 100% sur la collectivité – cite le transport des employés remontées mécaniques de Tignes et Val – la finalité est aussi de dépasser ce cadre des remontées mécaniques.

Jean Régaldo – pas opposé à faire un tour de table financier, mais il n'y a pas que les remontées mécaniques qui doivent contribuer– il y a aussi les écoles de ski – sujet important car pas logements en station, les employeurs logent leurs employés en vallée.

Matthieu Leclercq – indique – un nouveau DGS est arrivé à la CCHT – devrait permettre d'avancer sur ces sujets

Jean-Claude Fraissard – précise - il faut obtenir une réelle volonté politique d'avancer là-dessus, il faut cibler des actions.

Aujourd'hui on revient en arrière sur l'organisation des transports ; l'objectif est que la CCHT pilote cela dans le cadre de sa convention avec la Région. Je veux bien organiser un tour de table à la CCHT avec le technicien mobilité en invitant les acteurs autour de la table.

Jean Régaldo – j'ai suivi via Illiwap ce qui a été mis en place cet hiver – si on reste à ce niveau-là, on se dit qu'on le gèrera en interne pour notre personnel -c'est aussi un sujet social car des employés nous disent qu'il faut les payer pour monter à La Rosière – et si en plus de cela on met un bus électrique, on règle aussi le sujet écologique. On est prêt à le faire mais pas uniquement financé par domaine skiable et RM.

Thierry Gaide – cite l'exemple de la nouvelle navette de BSM / Tignes

Jean Régaldo – en transport public, le spectre réglementaire n'est pas le même – les contraintes de transport de personnes ne sont pas les mêmes que pour le transport d'employés.

Thierry Gaide – rappelle l'exemple du transport scolaire qui va peu à peu s'ouvrir vers les tiers.

Jean-Claude Fraissard - insiste – il faut faire bouger les choses ensemble !

Thierry Gaide – estime - via la création de notre régie de transports, on va peut-être créer de l'émulation.

### **1.5 Mesures de sobriété et dispositions en cas de délestage**

Jean Régaldo – sujet qui nous dépasse et nous concerne tous – ne pas identifier le Domaine Skiable comme le seul acteur de la sobriété en station – le plan de sobriété de l'Etat = 10% d'économie d'énergie pour toutes les entreprises de France – DSF a été convoqué chez la ministre du tourisme qui sollicitait les décisions prises par DSF pour économiser 10% - DSF a communiqué les engagements – notamment réduction de la vitesse de télésiège – ce n'est pas DSR qui dit je vais faire -10%, c'est la profession qui doit le faire.

Rappelle les éco engagements pris par DSF il y a 2 ans

DSR a désigné 2 référents « sobriété »

Nous avons fait une charte engagement sobriété – cette charte stipule notamment nos réductions de températures sur les bâtiments – sur nos déplacements, on roule à 110 km/h

max– on s'engage à ne pas prendre l'avion pour destination à 4 h par le train – projets futurs = achats de véhicules électriques

Décliné au domaine skiable, 10% d'économie, c'est énorme – pour atteindre ces 10% :

- Réduction de la vitesse en période creuse ; même si on le faisait déjà un peu – nous avons formé tout notre personnel à l'éco conduite
- du 10 décembre au 3 février – anticipation de toutes les fermetures de 30 minutes sauf Roches Noires et Eucherts à 16h40 et Tk Lièvre blanc et TK Dahu à 16h55 = avec ces mesures, on gagne seulement 1.4% en électricité.

Jean-Pierre Maître – quel impact par rapport aux restaurants d'altitude ?

Jean Régaldo – on ferme les remontées mécaniques pas les pistes – la piste des Lauzes sera fermée aux mêmes horaires que l'an passé – le restaurant de La Traversette ne sera pas pénalisé.

Autre mesure

- Fermeture d'appareils en doublon  
Bien sûr cela impacte un peu le client – la rotation Snow Park sera plus longue par Roches Noires que par Poletta – mais on expliquera qu'on fait cela pour le bien de la planète – l'usager mettra 3 minutes de plus.

Thibault Gaidet–cela changera quand même la donne pour les cours de free style et la formation des jeunes.

Jean Régaldo – nous sommes dans un mouvement de fond qui va prendre du temps et crisper.

Jean-Claude Fraissard– avez-vous des comptes à rendre ? des contrôles ? devrez-vous prouver les efforts ?

Jean Régaldo – DSF a donné des grands axes au ministre – les domaines skiables sont montrés du doigt.

Thierry Gaide– N'avez-vous pas imaginé retardé l'ouverture le matin ?

Jean Régaldo – non – par ailleurs, sujet de problème de tombée du jour le soir, et départ des écoles le matin – en montagne, c'est le matin que ça se passe

Autres mesures

- Fin de la production de neige au 31/12
- Valorisation des débuts et fin de saison – l'Alpe d'Huez a dit qu'ils fermeront une semaine plus tôt – c'est un peu hypocrite car il n'y aura pas de tension en énergie  
Réduction des ouvertures sur la première et dernière semaine  
En option, on se posera la question de la fermeture du TS des Ecludets lorsque la piste de ski ne sera pas enneigée

Matthieu Leclercq – il faudra communiquer avec nous – on fait des navettes – la navette des Ecludets s'arrête le 16 avril

Jean Régaldo – on sait qu'un sujet comme cela doit se partager

Matthieu Leclercq – pour les Ecludets, en fin de saison, vous pourriez envisager une solution avec ouverture uniquement 2 heures le matin et 2 heures le soir

Jean Régaldo – pourquoi pas ...à réfléchir

Thibault Gaidet – rappelle - en revanche, dans le forfait Xpérience, il y a la first track le mardi – sera-t-elle maintenue ?

Jean Régaldo – à priori, oui.

Jean Régaldo – sur le délestage, pas de sujets – en cas de délestage annoncé, il n'y aura pas de remontées ouvertes – sujets de sécurité – si on le sait la veille, on ouvrira uniquement une fois le délestage terminé

Thierry Gaide – rappelle – augmentation des tarifs publics de +8 ou 9% étaient pour éponger la crise énergétique, mais on ne s'attendait pas à ce que des remontées ferment avant.

Jean- Régaldo – précise - Budget 2022 électricité de DSR = 511 655€ ; Budget 2023 = on paiera 2 003 707, on passe de 3% du chiffre à 12% - Contrat de 2 ans

Jean-Claude Fraissard – dans les listes de dépenses supportées par DSR, quelle place ont-elles ?

Jean Régaldo– nous passons de 3 à 12% du chiffre d'affaires, représente 2/3 de la masse salariale. Evoque l'aide de l'Etat et sa règle de calcul – nous espérons environ 20% d'aide

Thierry Gaide – quid de la sobriété en Italie ?

Jean Régaldo – je ne sais pas – ils ont les mêmes prix à la hausse.

Thierry Gaide – sur les ouvertures en journée ?

Jean Régaldo – je ne sais pas – pour l'Italie, c'est un hiver comme un autre – pour la France, ce qui nous met dedans, c'est 20 réacteurs à l'arrêt – en Italie, ils n'ont pas le problème de la quantité, uniquement du tarif.

Pour nous, réduire de 10% = c'est pour réduire les consommations à court terme puis pérenniser l'effort à long terme, ce n'est pas une histoire d'argent.

Mathieu Leclercq – interroge - la réduction des horaires d'ouvertures des remontées va-t-elle jouer sur les salaires du personnel ?

Jean Régaldo – oui, un petit peu pour les employées remontées mécaniques.

Les réductions horaires ne sont pas liées aux coûts mais à la réduction de la consommation en contribuant à l'effort national.

Thibault Gaidet – dans les mesures de sobriété, avez-vous déterminé des contraintes de damage ?

Jean Régaldo – oui, mais cette fois, c'est plus sur le sujet du coût.

Pierre Maze – quelle année de référence avez-vous prise en compte pour la base de calcul de réduction de 10% ?

Jean Régaldo – pas d'année de référence – calcul fait par rapport à l'existant.

Sur le damage, on a snowsat dans toutes les machines, on optimisera comme cela – effectivement, un peu de réduction de largeur de piste combinées à d'autres actions.

Jean Régaldo – on nous a fixé un objectif à -10% mais pas on ne nous a pas dit comment les faire – on manque d'éléments de calculs – il faudrait des sous-compteurs de partout – le coût serait un vrai moteur.

Jean-Claude Fraissard – les données de consommation des appareils prises en compte sont-elles les données constructeurs ?

Jean Régaldo – non, ce sont nos données réelles grâce à nos analyses par compteurs – ce qui serait intéressant serait d'avoir un reporting en instantanée

Pierre Maze– si à terme vous installez des panneaux solaires sur les gares, avec compensation de l'énergie ainsi produite, pourra-t-on de nouveau ouvrir jusqu'à 16h50 ? avez-vous fait un plan d'étude avec panneaux solaires ?

Jean Régaldo – c'est à l'étude – mais sur les ouvertures, on ne reviendra pas en arrière.

Thierry Gaide – des décisions ont-elles été prises sur des animations de type descente aux flambeaux ? animation trophée San Bernardo ? quid pour cet hiver ?

Jean Régaldo– c'est un sujet Office de Tourisme– c'est certain que si Ecowatt indique orange ou rouge, il faudra se poser la question – j'espère qu'Elise insistera là-dessus, la sobriété est le sujet de tous pas seulement des remontées mécaniques.

Thierry Gaide – explique – au dernier conseil d'administration de la Régie Electrique de Montvalezan, nous avons identifié que nous ne sommes pas certain d'être en mesure d'alimenter une partie du territoire.

Jean Régaldo – si nous sommes en Ecowatt orange, je vais peut-être dire à mes perchmen, éteignez vos radiateurs – j'espère que ce sera un sujet station.

## 1.6 Été 2023 – ouverture des remontées mécaniques - dispositions

Jean Régaldo - Depuis 2 ans, nous sommes passés à 10 semaines d'ouverture estivale – effort important – l'an passé la semaine fin août/septembre était difficile – mais on fera l'effort de se caler sur les ouvertures stations

Le Club Med est fermé l'été prochain. Cela nous fera mal

Jean-Claude Fraissard – cela a été convenu ainsi pour qu'ils finissent leurs travaux

Jean Régaldo – cela va se voir dans la station, ce sera un été plus calme

On se cale sur le même périmètre que l'été 2022

Tarifs été 2023 seront à caler avec les dates précises d'ouverture (idem 2022 + inflation)

Jean Régaldo - Concernant l'été 2024, suggère de parler du sujet avec l'Office - Il y aura sûrement une pression du club med pour ouvrir sous conditions d'une offre suffisante - On se dit qu'il faut booster l'offre – on travaille un scénario en ouvrant un second télésiège, celui des Eucherts à laquelle nous imaginons trouver une activité qui permette de générer des passages sur ce télésiège – certes, Eucherts beaucoup de lit, mais faut mettre de l'activité pour attirer sur le télésiège - nous avons testé l'activité mountain kart l'été dernier - nous avons testé le chemin dans la zone ONF – nous avons l'accord oral de l'ONF – favorable si nous passons avec des karts en gravitaire et que nous maintenons/entretiens l'état du chemin - Investissement à plus de 100 000€ pour acheter les karts - mais je pense qu'il faut réfléchir station sur ce qu'on veut proposer

Thibault Gaidet – l'été, ce n'est pas la même typologie de clientèle, même au Club Med – le Club demande une variété énorme d'activité mais sa clientèle ne consomme pas tant

Jean-Claude Fraissard –le Club fait le constat qu'il n'existe pas assez de pistes VTT sur le fond de vallée

Jean Régaldo – quand on leur demande des éléments, il y aurait uniquement 10 clients par semaines qui descendent au pied des Ecludets

Pierre Maze – par rapport au télésiège des Ecludets, tu connais la position du Club ainsi que la commission vélo, et la Commission Tourisme, nous souhaitons ouvrir les Ecludets – y compris pour les piétons – pour les VTT c'est logique.

Jean Régaldo – avez-vous parlé des chiffres des Ecludets en 2017– nous faisons peu de passage...

Pierre Maze + Thibault Gaidet – oui, mais c'était avant ouverture du Club-Med

Thibault Gaidet – interroge – vous ne pourriez pas ouvrir uniquement quelques jours par semaine ?

Pierre Maze – nous avons proposé 2 jours d'ouverture sur différents sites tournants

Jean Régaldo – ce n'est pas envisageable

Matthieu Leclercq – pourquoi ?

Jean Régaldo – déjà cela nécessite de s'équiper en porte vélo pour 2 jours, s'embêter pour de la maintenance sur 2 jours – je ne comprends pas comment le Club Med peut faire revenir sur des décisions collectives et étayées par des chiffres

Pierre Maze – le club n'a effectivement pas apporté de chiffres

Jean-Claude Fraissard – le Club Med veut un panel plus important de pistes

Jean Régaldo – Le Club va nous dire, à Tignes, il y a cela, alors faites la même chose à La Rosière – je vous rappelle que descendre les Ecludets à VTT n'est pas anodin

Pierre Maze – notre idée était de faire le versant des villages et faire un retour via le télésiège des Ecludets – c'était la demande en commission vélo

Jean Régaldo – oui, effectivement, il y a désormais le Club Med en plus, mais nous ne faisons que 1200 passages uniquement

Pierre Maze – on n'est pas rentré dans les détails des passages



Jean Régaldo – ce n'est pas à l'échelle du débat – on va passer de 1200 à 2400 – on n'ouvre pas un télésiège pour 2400 passages – à Avoriaz, les télésièges font 10000 passages – si besoin de 2 bus par semaine, le Club Med met ses 2 bus – concernant l'ouverture du TSD des Eucherts, je pensais aux commerçants des Eucherts – secteur avec des lits chauds – des hébergeurs qui font l'effort d'ouvrir en été, comme ILY Hotel –  
Pierre Maze – dans l'idéal, il faut ouvrir les 3 – Roches Noires, Eucherts et Ecludets  
Jean-Claude Fraissard – L'inconvénient avec Roches Noires est Eucherts, ils arrivent au même endroit, n'ouvrent pas de nouveaux secteurs.  
Jean Régaldo – oui, inconvénient, c'est pour cela que je voulais mettre en place une activité  
Thierry Vignes – cela va au même endroit, mais ne part pas du même endroit  
Jean Régaldo - certains BE disent que cette ouverture Eucherts permettra de réaliser de nouveaux circuits plus courts  
Thierry Gaide– insiste - nous avons eu un débat en commission tourisme - il y avait une ferme volonté de descendre aux Ecludets  
Jean Pierre Maître – confirme - oui effectivement  
Jean Régaldo - il faut avoir l'avis des professionnels de tourisme – je ne suis pas certain de l'avis conforme des commerçants des Eucherts  
Thierry Gaide – c'est la vision de la commission tourisme  
Jean Régaldo - rappelle – l'étude Bike Solutions payée à l'époque par la mairie et DSR, avait préconisée d'ouvrir les Eucherts après Roches Noires.  
Jean-Claude Fraissard – tout cela se prépare effectivement, il faut faire des réunions de travail sur le sujet.  
Jean Régaldo – oui, sans trop trainer, car le développement de l'activité mountain kart doit s'anticiper – si on veut construire un programme notamment vis-à-vis du club med, faut l'anticiper  
TG – rappelle – nous avons aussi imaginer des navettes qui pourraient rejoindre le col à partir du sommet des Ecludets.

## **1.7 Etat d'avancement divers dossiers projets**

### **Retenue collinaire**

Jean Régaldo - Pas de vote des deux conseils municipaux à ce jour

Il sera important de mettre en perspective les conclusions Climsnow

- Nous vous proposerons des dates de présentations aux conseils municipaux
- Puis délib des conseils

Concernant les responsabilités, on peut cadrer cela.

J'ai fait un point avec François Toubin DDT qui part à la retraite.

M'a informé que l'extension des Menuires a eu un avis CNPN défavorable

Discours DDT – pour retenues, faut éviter les dossiers de dérogation d'espèces protégées car avis défavorable systématique du CNPN

M Toubin estime que le point faible du dossier c'est l'impact des déblais autour du site – peut-être faut-il envisager de mettre des camions pour amener des déblais là où il y a moins d'impact – voir même en déposer une partie sur l'ISDI des Lauzes

Pour donner des chances au projet, c'est maîtrise d'ouvrage mairie + angle eau potable

Le travail déjà fait ne sera pas perdu

Il faudra quand même faire un nouveau dossier car le délai se termine – ce n'est pas plus mal.

Jean Pierre Maître – de-là à dire que c'est une obligation de faire cela pour l'eau potable, il y a un pas important.

Jean Régaldo – si on veut réussir le projet, c'est cet axe qu'il faut prendre – s'il n'y a plus d'eau de la galerie, il n'y en aura pas pour l'eau potable

Jean Pierre Maître – il peut ne pas en y avoir suffisamment pour l'eau potable et la neige

Jean Régaldo – en 2015, c'était le cas, si moins de 80m<sup>3</sup>/h, on ne parvient pas à pomper

Jean Pierre Maître – on peut se garantir la ressource en eau avec d'autres solutions – je n'aime pas trop mentir

Jean Régaldo - si on veut réussir le dossier, faut mettre l'eau en priorité 1

Jean Pierre Maître – s’il faut mentir sur toutes les lignes...

Jean Régaldo – concernant la question de la révision du dimensionnement, il faut refaire 150000 € d’étude – si on doit le refaire, il faut qu’on soit tous derrière le projet – si on réduit à 80000m<sup>3</sup>, ce pourrait déjà être bien effectivement

Lionel Arpin – consécutivement à la retenue collinaire, sommes-nous certain qu’EDF restera favorable au pompage

Jean Régaldo – l’accord est dénonçable quand ils veulent, mais leur intérêt est qu’on pompe quand ils en ont trop

Lionel Arpin – nous sommes dans une transition – nous ne sommes pas certains que demain ils continueront à nous autoriser à prélever

Jean Régaldo – il faut se projeter dans l’intérêt d’EDF

Lionel Arpin – c’est peut-être le politique qui mettra un terme à ces pratiques

Jean Régaldo – demain les politiques interdiront peut-être de faire de la neige en situation de sécheresse sauf si l’eau est déjà stockée en retenue

Jean-Claude Fraissard – l’important est d’attendre le rendu de l’étude climsnow

Mathieu Leclercq – si on ne passe plus par une autorisation de destruction d’espèces protégées, il n’y a plus de mesure de compensation à prévoir ?

Jean-Claude Fraissard – d’autant qu’il n’y a pas de certitudes de présence d’espèces protégées

Jean Régaldo – c’est effectivement lié à la surface d’impact du projet – préservation d’habitat

Jean-Pierre Maître - à l’ISDI des Lauzes, ce n’est pas possible d’accueillir ces matériaux

Thierry Gaide – nous avons uniquement 70 000/m<sup>3</sup> potentiels ; en deux ans, ce sera plein

Mathieu Leclercq – est ce qu’on ne pourrait pas imaginer récupérer les eaux pluviales de la station pour produire la neige de culture ?

Jean Régaldo – même difficulté, il faut la stocker

Mathieu Leclercq – est ce que ce n’est pas plus simple de faire une retenue plus bas ?

Jean Régaldo – le problème aujourd’hui est de faire un trou pour le ski

Pierre Maze – si la saison est faiblement enneigée, si nous devons produire en continue – quel volume aurait-on besoin ?

Jean Régaldo – à date, on a fait 80000m<sup>3</sup> d’eau, le projet actuel = 150000m<sup>3</sup> = le besoin de l’hiver

#### **TSF4 DAHU**

Jean Régaldo - Daet déposée en mairie de Montvalezan fin novembre 2022

Un peu serré en délai si 6 mois d’instruction

Jean-Claude Fraissard – prévoir de présenter le dossier en commission d’urbanisme

Jean Régaldo – on a prévu des WC publics dans le chalet de départ du DAHU, PMR

Le constructeur est MND - Réalisation 2023

#### **TSD6 Chardonnet**

Jean Régaldo - DAET déposé fin novembre 2022

Réalisation 2024

### **1.8 Tour de Table**

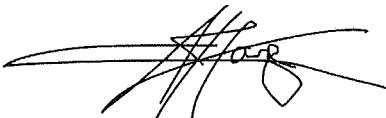
Jean Régaldo – j’ai cru comprendre qu’il y a une copropriété qui se crée sur la maison du ski et qui ne prend pas en compte l’extension

Thierry Vignes – non, c’est bien l’ensemble

**Fin de réunion = 20h35**

**Le Secrétaire**

Pierre Maze



**Le Président,**

Jean-Claude FRAISSARD

